



A l'attention des habitants de la commune de Lussas

Villeneuve de Berg, le 12 janvier 2021

Objet : collecte des déchets ménagers

Madame, Monsieur,

La communauté de communes Berg & Coiron assure la collecte des ordures ménagères et des déchets issus du tri sélectif.

Du fait de nombreuses incivilités observées sur le point de collecte des déchets situé à proximité de la caserne des pompiers, **les bacs de collecte des ordures ménagères (bacs aux couvercles verts) et les bacs de collecte des déchets issus du tri sélectif (bacs aux couvercles jaunes) vont être retirés de ce site.**

Ils seront répartis sur les autres points d'apport volontaires du centre bourg.

Les conteneurs accueillant le verre et le papier resteront au même emplacement, ainsi que les bacs pour la collecte des cartons bruns.

Cette nouvelle organisation prendra effet à compter du **lundi 1^{er} février prochain.**

Les dépôts sauvages qui se sont poursuivis sur ce site (appareils ménagers, morceaux de bois ou de menuiseries, placoplâtres, déchets verts, gravats, pneus...), comme s'il s'agissait d'une déchetterie, nous obligent à cette modification. Ce manque de civisme donne une très mauvaise image du village.

Ces dépôts sauvages entraînent une perte de temps pour les agents de collecte de Berg et Coiron et obligent les agents techniques municipaux à nettoyer chaque semaine ce point d'apport volontaire, pour préserver le cadre de vie de la commune. Ces interventions ont un coût non négligeable pour la commune de Lussas.

Nous vous rappelons par ailleurs que les déchetteries de Villeneuve de Berg, de St Etienne de Fontbellon et de Labégude vous accueillent du lundi au samedi pour la valorisation de certains déchets (voir les horaires d'ouverture au dos de cette page).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Fitte, de la communauté de communes Berg et Coiron, au 04-75-94-07-98 ou par courriel à l'adresse suivante efitte@bergetcoiron.fr.

Restant à votre disposition pour toute question sur ce sujet, et vous remerciant pour votre civisme, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

**Le Président de la communauté de communes
et Maire de Lussas,
Jean-Paul ROUX**

Pour rappel, voici les emballages destinés à être recyclés et à jeter dans les bacs à couvercles jaunes :

Les Emballages Ménagers Recyclables

Pour connaître les jours de ramassage, contactez votre mairie ou la communauté de communes dont vous dépendez.

NE PAS DÉPOSER

Emballages métalliques



Bouteilles et Flacons en plastique



Cartonnettes et Briques alimentaires






En déposant ces déchets dans ma poubelle jaune je participe activement au recyclage.

Sacs et Films en plastique

Pots de yaourt et de crème

Boîtes et Barquettes avec reste

Polystyrènes

Pour rappel, la communauté de communes Berg et Coiron collecte les bacs gris (ordures ménagères, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas recyclable) et les bacs jaunes (pour le tri des emballages plastiques).

Le verre et le papier sont collectés par le SIDOMSA dans les conteneurs verts.

Pour tout le reste, les déchetteries, services gratuits pour les particuliers gérées par le SIDOMSA, situés :

- à Villeneuve de Berg, quartier Lansas (du lundi au samedi de 9h à 11h45 et le mercredi après-midi de 13h30 à 17h15) ;
- à St Etienne de Fontbellon, quartier la Cigalière (du lundi au samedi de 9h à 11h45 et 13h30 à 17h15) ;
- à Labégude, ancienne gare SNCF (du lundi au samedi de 9h à 11h45 et 13h30 à 17h15).

Vous devez y apporter tout ce qui n'est pas collecté : cartons, déchets verts, ferraille, meubles, pneus...